

LE PETIT CANÉTOIS



JLD  **Jean Luc DELAPORTE**
ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CLIMATISATION

Tous travaux d'Electricité, Plomberie, Climatisation & Chauffage

Neuf & Rénovation

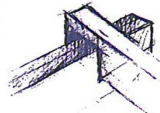
34, Grand Rue - 34800 CANET - ☎ 06 77 80 88 57

Couleurs de
TOLLENS

Thierry GOUZIN
Gérant

06 37 57 11 70

ZAE les Tannes Basses . 10, rue de la Syrah
34800 CLERMONT L'HÉRAULT . Tel. **04 67 44 63 67**

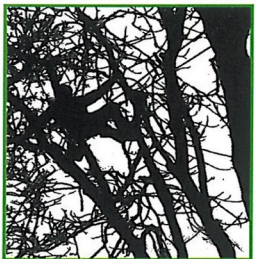
 **OLIVIER Pierre SAS**

CHARPENTE & COUVERTURE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION

06 14 88 76 20

8 impasse du Chasselas 34800 BRIGNAC

Franck PRUVOT



Elagage
Abattage d'arbres

Tél / Fax : 04 67 96 84 49

Chemin de la Garrigue
Rte de la Sablière - 34800 CANET

 **GARAGE D.A.M. AD EXPERT**

DIFFUSION AUTOMOBILE MULTIMARQUE

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Climatisation - Parebrise

Achetez en toute sécurité votre Véhicule Neuf ou d'occasion récent moins cher en direct de l'UE

VISITEZ NOTRE SITE : www.dam.multimarque.fr

Avenue des Condamines - 34230 Le Pouget - Tél. **04 67 96 77 47** - Fax. **04 67 88 74 61**

06 82 66 62 90

LANGUEDOC Aménagements
Christophe SOTLAU



Tous Terrassements • Viabilisations
Piscines prêtes aux bains • Aménagements Paysagés

428, chemin des condamines - 34800 CANET

PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

145 avenue du Capitaine Fulcrand - 34800 Canet
Tel : 04 67 88 66 32 - Tel port. : 06 85 03 65 29 / 06 72 83 37 18



m@il : pescanet34@gmail.com

Le Petit Canétois N° 29

Directeur de la publication Claude REVEL
Responsable de la rédaction Maryse FLORENTIN

Comité de rédaction
Monique JOUVE, Marie-Luce LOSCHI,
Marie-France MAROUILLAT

Tirage : 1600 exemplaires
Édition Décembre 2020

mail : canet.mairie@orange.fr

Facebook : Mairie de Canet 34

EDITO



Canétoises, Canétois,

2020 restera une année particulière à bien des titres : année électorale, crise sanitaire, atteinte aux valeurs de la République.

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales et communautaires.

Lors du 1^{er} confinement, alors que l'épidémie de Covid-19 rendait l'avenir incertain, vous m'avez renouvelé votre confiance en m'élisant une nouvelle fois Maire de Canet. Je vous en remercie chaleureusement.

J'ai également été élu Président de la Communauté de Communes du Clermontais. En effet, j'ai voulu m'investir davantage au sein de cette collectivité qui permet aux communes d'un même territoire d'œuvrer ensemble à leur développement. Je souhaite replacer les communes au cœur des décisions de la Communauté de communes quelle que soit leur taille et développer la solidarité intercommunale tout en respectant leurs particularités.

Vous savez que je suis très attaché à mon mandat de maire et aux responsabilités qu'il implique, je vous assure de mon dévouement sans faille pour notre commune et ses administrés.

L'année 2020 est aussi marquée par la crise sanitaire que nous traversons et qui n'épargne aucune région, aucun département ni aucune commune. Malgré ce contexte, la municipalité a pu assurer la continuité des services publics et la poursuite des chantiers municipaux. Cette dynamique a trouvé son écho dans l'élan citoyen qui s'est manifesté à Canet. Vous êtes nombreux à vous être mobilisés selon vos compétences et disponibilités pour que notre village et ses habitants continuent de vivre en toute sérénité. Aussi en tant que Maire, c'est avec fierté que je vous adresse mes remerciements.

Enfin, je veux revenir sur les attaques que subit la France et qui mettent en péril l'unité nationale dans un contexte économique et sanitaire instable. Je tiens à vous rappeler l'importance des valeurs de la république : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Je veux vous dire que je ne transigerai pas avec le respect de ces valeurs, dont je suis garant en tant que maire, au sein de notre commune. Je veux également vous appeler à maintenir l'esprit de respect, d'entraide et de solidarité qui règne dans Canet et qui font notre force face à l'adversité.

Ensemble nous sommes plus forts,

Prenez soin de vous et de vos proches.

Malgré le contexte particulier, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien à vous.

Claude REVEL

SOMMAIRE

Présentation du Conseil Municipal	p5
Conseils municipaux	p6
Crise sanitaire	p8
Urbanisme - aménagement	p 10
Affaires scolaires	p14
Côté budget	p16
Sécurité - prévention	p16
Cadre de vie dynamique	p17
Dossier spécial :	
CAMPAGNE « CANET MON VILLAGE PROPRE »	p20
Solidarité et aide sociale	p22
Actualité communautaire	p24
Coin culture	p26
Etat civil	p27
Environnement	p27
Etat civil	p28
Vie pratique	p29
Associations canétoises	p30
Numéros utiles	p30

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

CLAUDE REVEL - Maire de Canet

ELECTION MUNICIPALE DU 15 MARS 2020



JEAN FRADIN - 1er adjoint

Délégué aux Travaux - Voirie - Réseaux - Cadre de vie



MARYSE FLORENTIN - 2ème adjointe

Déléguée aux Affaires Scolaires et Péricolaires - Petite enfance - Affaires générales



MICHEL SABATIER - 3ème adjoint

Délégué aux Finances - Budget et Culture



CHRISTIANE FULCRAND - 4ème adjointe

Déléguée à l'Urbanisme - Environnement - Patrimoine



RENÉ GONZALEZ - 5ème adjoint

Délégué à la Sécurité - prévention



MARIE-LUCE LOSCHI - 6ème adjointe

Vice-Présidente du Centre Communal d'Actions Sociales



BRICE MALAVIALLE - 7ème adjoint

Délégué aux Animations - Festivités - Jeunesse et Sports



JOSETTE SEGURA - 8ème adjointe

Déléguée à la Vie Citoyenne - Commerces - Associations

Le 15 mars, la liste « 2020 Ensemble pour Canet » a remporté les élections dès le premier tour.

Les choix exprimés par les canétois témoignent d'un besoin de continuité avec comme chef de file, Claude REVEL, déjà au fait des enjeux municipaux. De plus, cette nouvelle équipe compte 3 conseillers municipaux de moins de 23 ans investis dans la vie municipale.

Conseillers Municipaux

Bénédicte BENARD

Léon CALAGE

Charlotte CARRISSON

Pascal CREPIN

Corinne DESSILLA

Loïc FABREGUETTES

Victor FAVIER

Charlène FOURES

Danielle GILLET

Reine GRENOVILLE

Monique JOUVE

Marie-France MAROUILLAT

Hervé MIMOUNI

Arnaud MOULS

Jean-François REVEL

Pierre SCOTTI

Laurie SENEGAS

Gilles TREZIT

CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant à la Mairie.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2020

- 1) Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2019
- 2) Approbation à l'unanimité du régime indemnitaire 2020 du personnel communal
- 3) Décharge de responsabilité du régisseur du pôle éducatif et sportif suite au cambriolage des locaux, approuvée à l'unanimité
- 4) Approbation à l'unanimité de la convention avec la Communauté de Communes du Clermontais pour le groupement de commandes travaux de voirie
- 5) Admission en non valeur des créances irrécouvrables approuvée à l'unanimité

SÉANCE DU 25 MAI 2020

- 1) Election du Maire: Claude REVEL élu à l'unanimité.
- 2) Fixation du nombre d'adjoints à l'unanimité (8 adjoints)
- 3) Election de la liste de 8 adjoints conduite par Jean FRADIN à l'unanimité.
- 4) Fixation des indemnités du Maire et des adjoints à l'unanimité.
- 5) Diverses délégations accordées au Maire à l'unanimité.

SÉANCE DU 9 JUIN 2020

- 1) Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020.
- 2) Election à l'unanimité des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- 3) Approbation à l'unanimité du nombre des membres du Centre communal d'Action Social (CCAS) fixé à 12 (6 élus et 6 désignés)
- 4) Election à l'unanimité des membres du CCAS
- 5) Mise en place des commissions municipales approuvée à l'unanimité
- 6) Approbation à l'unanimité de l'autorisation donnée au Maire pour déposer toutes les demandes d'autorisations du droit du sol au nom de la commune.
- 7) Prime exceptionnelle COVID 19 de 1500 euros approuvée à l'unanimité pour 2 agents présents chaque jour pendant le confinement.
- 8) Fixation du tarif des concessions funéraires à compter du 15 juin 2020 approuvé à l'unanimité.
- 9) Approbation à l'unanimité de la garantie d'emprunt «Diagonale du Soleil» pour FDI Habitat.
- 10) Participation demandée aux bénéficiaires de renforcement du réseau électrique communal approuvée à l'unanimité.
- 11) Désignation de M.JOUVE en tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales.
- 12) Tirage au sort des jurés d'assises.



CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant à la Mairie.

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

- 1) Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2020.
- 2) Election des 15 membres titulaires et des 5 suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.
- 3) Validation à l'unanimité d'une liste de 32 contribuables à transmettre à la Direction des Services Fiscaux pour constituer la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- 4) Approbation à l'unanimité de l'avant-projet sommaire de l'installation d'une vidéosurveillance d'un coût estimatif de 48 900 € HT et demande de subvention.
- 5) Approbation à l'unanimité des tarifs applicables aux services périscolaires à compter de la rentrée 2020/2021.
- 6) Décision unanime de mettre la Salle Polyvalente à disposition gratuite quand un (e) administré (e) fête ses 100 ans.
- 7) Prise d'acte à l'unanimité du rapport d'orientation budgétaire.
- 8) Approbation à l'unanimité du Compte de Gestion 2019 du Receveur Municipal.
- 9) Approbation à l'unanimité du compte administratif 2019.
- 10) Approbation à l'unanimité du budget primitif 2020.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020

- 1) Point additionnel : délibération modificative pour l'acquisition de matériel informatique, approuvée à l'unanimité.
- 2) Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2020.
- 3) Autorisation de signature de la convention Hydraclic pour la défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I) approuvée à l'unanimité.
- 4) Autorisation de signature de la convention « Repères de crues » concernant le programme d'actions de prévention des inondations du bassin du fleuve Hérault approuvée à l'unanimité.
- 5) Approbation à l'unanimité de l'avant-projet d'extension du local municipal situé derrière le parking de la mairie et demande de subvention.

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2020

- 1) Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020.
- 2) Acquisition d'un terrain situé Galon Bas cadastré sous le N° AV95.
- 3) Subventions de fonctionnement 2020 aux associations
- 4) Prise d'acte à l'unanimité de la présentation du rapport 2019 du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.
- 5) Approbation à l'unanimité de la vente de deux véhicules communaux (C15).
- 6) Tarification de 50€ par mois pour un ramassage bi-hebdomadaire des résiduels des commerçants sédentaires approuvée à l'unanimité.
- 7) Nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population approuvée à l'unanimité.
- 8) Approbation à l'unanimité de la création d'un emploi d'ATSEM à temps non complet (30 heures hebdo).
- 9) Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs approuvée à l'unanimité.
- 10) Approbation à l'unanimité de la délibération modificative n°1.

- 6) Demande de subvention auprès du Département pour un programme de travaux sur divers chemins communaux approuvée à l'unanimité.
- 7) Règlement intérieur applicable au Conseil Municipal approuvé à l'unanimité.
- 8) Approbation à l'unanimité du règlement intérieur applicable au Pôle Educatif et Sportif.
- 9) Désignation des représentants du collège des élus au CT et CHSCT approuvée à l'unanimité.
- 10) Modification du tableau des effectifs approuvée à l'unanimité
- 11) Vote de l'emprunt à contracter auprès du Crédit Agricole approuvé à l'unanimité.

CRISE SANITAIRE

Retour en images

La solidarité Canétoise au Rendez-Vous.

Canet est réputé pour sa convivialité et sa culture festive. Mais cette année, bien d'autres aspects ont été mis en avant !



Comme Eva Seguin, jeune couturière de 16 ans, vous avez été nombreux et nombreuses à répondre présents pour coudre ou découper des masques, et nous vous en remercions chaleureusement.

Grâce à la mobilisation des couturières de Canet, nous avons été un des premiers villages de l'Hérault à pouvoir fournir des masques à l'ensemble de la population. Ce sont plus de 2 000 masques aux normes Afnor qui ont été confectionnés. Pour soutenir « les petites mains », l'Equipe municipale a mis à disposition une salle et a fourni le matériel nécessaire : tissus, fils, aiguilles...

Nous tenons également à vous informer qu'un groupe de bénévoles s'est spontanément organisé pendant le confinement pour assurer les courses alimentaires des habitants du village qui ne pouvaient se déplacer.

Le Sénateur Jean-Pierre GRAND a félicité personnellement Eva Seguin pour son engagement citoyen et l'a invitée au Sénat dès que la situation le permettrait.

Dés le 11 mai, l'équipe municipale a préparé la distribution des masques.

Tout en respectant la distanciation, nos élus se sont mobilisés à la mise sous plis et à la distribution des masques.

Cet élan de solidarité a fait beaucoup d'heureux. La distribution s'est organisée par tranche d'âge.



Le Sous-Préfet en visite à Canet

Le 18 mai, pour la rentrée des classes, post confinement, le Sous-préfet, Monsieur Moniotte a visité l'école et a pris connaissance des dispositions mises en place par la municipalité.



CRISE SANITAIRE

Retour en images

Tous mobilisés pour assurer la sécurité sanitaire des élèves canétois

Pour préparer le retour à l'école après le confinement, le Maire, les Adjoints et les agents des Services Techniques étaient mobilisés pour assurer la sécurité de nos bambins.



Les Services Techniques mobilisés

Pendant le confinement les équipes des Services Techniques n'ont pas chômé. Elles ont notamment profité de l'absence d'activité pour effectuer des travaux d'entretien et de remise en état.

La municipalité a également profité du confinement pour faire appel à des entreprises privées pour l'entretien spécifique de certains équipements notamment le stade de foot du complexe sportif.



Les commerçants canétois s'adaptent vite

Très rapidement, les commerçants ont proposé un service de commande par téléphone et de livraison.

Grâce à leur réactivité, nous avons pu nous fournir en pain, pâtisseries, fruits et légumes auprès des marchands de proximité.

Le marché a été maintenu dans le respect des mesures sanitaires.

En bref...

La municipalité remercie Mr Max Andrieu de l'entreprise Underground body art pour le don de gel hydroalcoolique.

Merci également au Comité des Fêtes de Canet pour le don de gel hydroalcoolique.

Merci aux Services Techniques et Administratifs pour avoir assuré la continuité des services.

Merci à Audrey Clerc, couturière ambulante sur la commune avoir su mobiliser les bonnes volontés autour d'elle.

Merci à toutes les personnes connues ou inconnues qui se sont impliquées auprès des canétois.

Le saviez-vous ?

La crise de la Covid-19 a eu une incidence importante sur le budget de la commune.

Dépenses :	8818€
Masques	2 471€
Fournitures pour confection	1 224€
Prise en charge des élèves	2 460€
Produits d'entretien spécifiques	2 663€
Manque à gagner :	25 500€
Perte cantine	23 000€
Location des salles	2 500€

URBANISME - AMÉNAGEMENT

Tour d'horizon des travaux réalisés

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les Services Techniques ont profité des vacances d'été pour effectuer des travaux d'embellissement et d'entretien pour un montant d'un peu plus de 26 000€ TTC. 2 agents de nos services sont intervenus à temps complet durant les 2 mois de vacances scolaires.



LA DIAGONALE DU SOLEIL ET LOTISSEMENT LE MERCOUR

La première pierre du nouveau quartier a été posée le 29 février en présence de nombreuses personnalités de la région.

Ce sont 34 logements qui seront livrés mi-2021 dont 26 logements à loyers modérés et 8 logements PSLA (Prêt-Social-Location-Accession). Par ailleurs, 9 commerces seront installés.

Le lotissement le Mercour regroupera 26 lots.

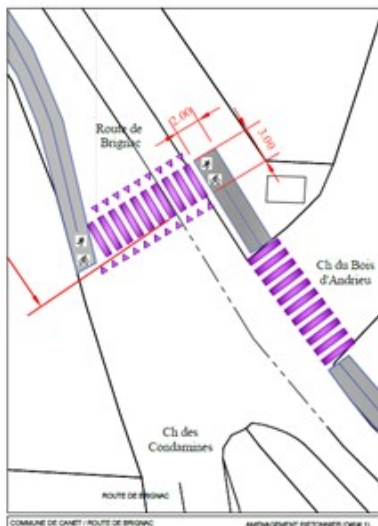


AMÉNAGEMENT ROUTE DE BRIGNAC

Vous avez été nombreux à nous interroger sur les questions de sécurité route de Brignac. Sachez que l'aménagement d'une piste cyclable et piéton est en cours entre le chemin du bois d'Andrieux et le complexe sportif.

Subventions obtenues pour ce chantier :

- 26 000 € du Département
- 30 000 € de l'Etat.



TRAVAUX CARREFOUR RD2 ET CHEMIN DES CONDAMINIES

Les travaux prévus avant la saison estivale, devaient être simples et brefs, Malheureusement pour les usagers de l'Avenue Paul Demarne, cela n'a pas été le cas. En effet des imprévus peuvent survenir lors des chantiers. C'est ce qui est arrivé sur le chantier de l'Ancienne Cave.

Mais grâce à la mobilisation des entreprises intervenant sur site et la municipalité, il a été possible d'effectuer les travaux pendant les vacances de la Toussaint pour minimiser l'impact sur la circulation.



URBANISME - AMÉNAGEMENT

Tour d'horizon des travaux réalisés

TRAVAUX CHEMIN DE SAINT GENIES

Dans le cadre de la réfection de la voirie, le chemin a fait l'objet d'un terrassement et de la pose d'un enrobé, d'un aménagement de trottoirs et de la mise en place de 2 ralentisseurs. Ce chantier représente plus de 63 000€ HT pour la commune.



TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE PÉZENAS

Un reprofilage du chemin a été effectué afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales en provenance de la plaine de la Salamane. Cette intervention fait partie des aménagements qui permettent de réduire les eaux de ruissellement par le Nord-ouest du village. Il s'agissait d'une reprise de 600m linéaire en prévision des fortes pluies automnales potentielles.



TRAVAUX DU PARKING DE LA MAIRIE

L'agrandissement du parking de la Mairie représente 1 350 m² supplémentaires. Ce ne sont pas moins de 41 places de parking qui s'ajoutent aux 55 places existantes. Ce parking propose donc 90 places de stationnement au centre du village.

Ce chantier représente plus de 80 000 € HT de travaux en comptant la démolition des bâtiments existants, le terrassement et la confection de l'enrobé, la gestion des eaux pluviales avec séparateur pour retenir les huiles et hydrocarbures avant le rejet dans l'environnement. Chaque place de parking correspond à 6 450€ d'investissement.



TRAVAUX CHEMIN DE LA FABRIQUE ET CHEMIN DE GALON BAS

INTERC'EAU et la municipalité sont intervenus dans le cadre de travaux d'assainissement, dans les réseaux d'eaux usées et potables. Ce chantier représente environ 60 000€ HT sur le budget de la commune.



URBANISME - AMÉNAGEMENT

Tour d'horizon des travaux réalisés

LE GRIFFE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ AINSI QUE LA STATUE DU COMMANDANT DEMARNE ET LA CROIX SQUARE MICHEL REVEL

Courant octobre, le Griffon a fait l'objet d'un grand nettoyage de la part des Services Techniques. Ainsi le bassin, le socle, la coupole et la statue ont subi un dégratage avant d'être repeints. Un dégroutage des pierres a été fait, Par souci d'économie d'eau, nous avons remplacé les robinets par des boutons poussoirs.

Ainsi restauré, le « Griffon » emblème incontournable de notre village, se dresse fièrement au bout de l'Allée du Pont, sur la Place de Canet.

A noter : plusieurs projets sont en cours d'étude afin d'effectuer la reprise et l'aménagement de la fontaine du Placet courant 2021. Les services techniques en ont profité pour repeindre la statue du commandant DEMARNE et la croix du square Michel REVEL.



ELAGAGE DES PLATANES DE LA GRAND RUE ET DE LA GRAND PLACE

Grâce aux compétences des agents des Services Techniques, il a été possible d'effectuer les travaux d'élagage en interne. Ainsi ce sont quelques milliers d'euros qui ont été économisés.



Et en 2021, quels sont les projets ?

En accord avec la Communauté des Communes du Clermontais, il a été prévu de démarrer les travaux d'adduction d'eau potable (AEP) et d'assainissement dès mars

2021 dans les rues suivantes : Rue de la Ville, Impasse de la Ville, Rue de la Vilette, Rue Courte, Impasse du Nord.

En ce qui concerne la voirie, il a été décidé d'accentuer les efforts entrepris en 2020 autour de la réfection des chemins du Claouraous et de la Gloriette.

NOUVEAU CIMETIÈRE

Les Services Techniques ont effectué l'aménagement du 3^{ème} cimetière. Ce sont 1170 m² qui ont été aménagés selon différents espaces : 81 emplacements de caveaux, 1 carré musulman, 1 ossuaire, 2 columbariums de 24 places, 5 places communales, le jardin du souvenir,

Il est prévu une porte permettant de rejoindre le 2^{ème} et le 3^{ème} cimetière sans repasser par la grande porte.

Tarif des concessions funéraires trentenaires :

- 2m x 2,50 : 500 €,
- 1m x 2,50 : 250 €
- casier pour les columbariums : 400 €

URBANISME - AMÉNAGEMENT

Les chantiers entrepris par le Département

ELAGAGE DES PLATANES DU PONT

La société SMDA est intervenue début novembre pour élaguer les platanes. Nous avons expressément demandé une intervention de nuit pour ne pas perturber davantage la circulation. Toutefois l'entreprise a attendu le matin pour éviter les nuisances sonores dues au broyage. Dans le cadre des discussions avec le conseil départemental il avait été demandé de pouvoir mettre la circulation en alternat au moins la journée de manière à ne pas perturber la vie quotidienne des usagers.



TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

En octobre des interventions ont été entreprises par le Département sur la RD2 entre Clermont l'Hérault et Canet afin d'établir les connexions de la fibre optique.

Par ailleurs, la société SOGETREL a été mandatée par le département afin de mettre en place le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique et la pose de boîtiers fibre optique sur la commune.

Tous les administrés de Canet auront accès à la fibre optique courant 2021.

TRAVAUX DU PONT DE CANET

Le Service Ouvrages d'art du département de l'Hérault intervient actuellement dans notre commune.

Ces travaux viennent renforcer la structure « pour au moins 100 ans ». Au-delà de la symbolique que représente le pont comme une voie de communication essentielle pour notre territoire, nous avons à cœur de céder aux générations futures des infrastructures saines. Le département étant propriétaire du pont, la municipalité n'est pas partie prenante des travaux mais fait son maximum pour inciter le Département à adapter les interventions (travaux de nuit, pendant les vacances scolaires, circulation alternée et pas de fermeture totale...). Nous sommes conscients que cela perturbe le quotidien de plusieurs milliers d'usagers par jour mais ces travaux sont nécessaires pour la sécurité de tous.

RAPPEL : COURRIER DE LA MAIRIE DATANT DU 28 AOÛT 2020

Vous avez reçu un courrier concernant le contrôle des constructions non déclarées. En effet la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) réalise des contrôles sur les communes du territoire et elle interviendra sur CANET à partir du 01/01/2021. Nous invitons donc les administrés, qui souhaitent régulariser leur dossier à prendre contact auprès de notre Service Urbanisme (Mme RIBOUR).

PÔLE EDUCATIF ET SPORTIF

En quelques chiffres : (fréquentation moyenne)

Garderie matin : 24 (maternelle), 62 (primaire)

Cantine : 73 (maternelle) , 160 (primaire)

Garderie du soir : 58 (maternelle) , 125 (primaire)

Etude surveillée : 24

Pitchou Gym : 121 enfants en 8 groupes

Garderie midi : 9

A noter : une forte fréquentation du périscolaire, les effectifs sont en constante augmentation.

**En 2020-2021,
375 élèves sont
scolarisés sur la
commune**

ÉCOLE MATERNELLE « LES CANAILLOUS »

L'école compte 133 élèves dans l'établissement répartis sur 5 classes.

Soit : 48 élèves en Petite section
51 élèves en Moyenne section
34 élèves en Grande section

2 classes Petits/ Moyens
2 classes Moyens/Grands
1 classe Petits/ Moyens/Grands

Madame GOUBY, la directrice est déchargée le lundi.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LES OLIVIERS »

L'école compte 242 élèves dans l'établissement répartis sur 10 classes.

Soit : 45 élèves en Cours Préparatoire
48 élèves en CE1
59 élèves en CE2
37 élèves en CM1
53 élèves en CM2

2 classes de CP
2 classes de CE1
2 classes de CE2
1 classe de CE2/CM1
1 classe de CM1
2 classes CM2

Monsieur GARCIA, le directeur est déchargé les jeudi et vendredi.

Des couleurs pour accueillir les élèves dans la joie et la bonne humeur.



AFFAIRES SCOLAIRES

Les 9 et 10 octobre derniers ont eu lieu les élections des délégués des parents d'élèves des 2 écoles de la commune.

ÉCOLE MATERNELLE

PARENTS DELEGUES TITULAIRES :

Mme Angélique ANTOINETTE
Mme Emilie DURAND
Mr Stephan GREGOIRE
Mme Aurélie HOTEPLIN
Mme Charlotte HUGUET

PARENTS DELEGUES SUPPLEANTS:

Mme Elodie DUPEYRAT
Mme Julie ELICOT
Mme Amandine ROLLET

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PARENTS DELEGUES TITULAIRES :

Mme Stéphanie CROUZIL
Mme Julie ELICOT
Mme Célia HUET
Mme Betty IVANCICH
Mme Tania LUPON
Mme Natacha PINERO
Mme Elodie ROUCAIROL
Mme Mylène SAINT-LEGER
Mme Ariane SOULAYROL

PARENTS DELEGUES SUPPLEANTS:

Mme Amandine CHEVALIER
Mme Rosaria COPPOLA
Mme Marie-Pierre OUIRA
Mme Christine SAUVAGE
Mme Catherine VINCENOT

MASQUES RÉUTILISABLES

La Communauté de Communes du Clermontais a offert des lots de 2 masques réutilisables à tous les enfants scolarisés en classe d'élémentaire de la ville de Canet. Maryse FLORENTIN, Adjointe aux Affaires Scolaires s'est chargée de les remettre au directeur de l'école « les Oliviers ».

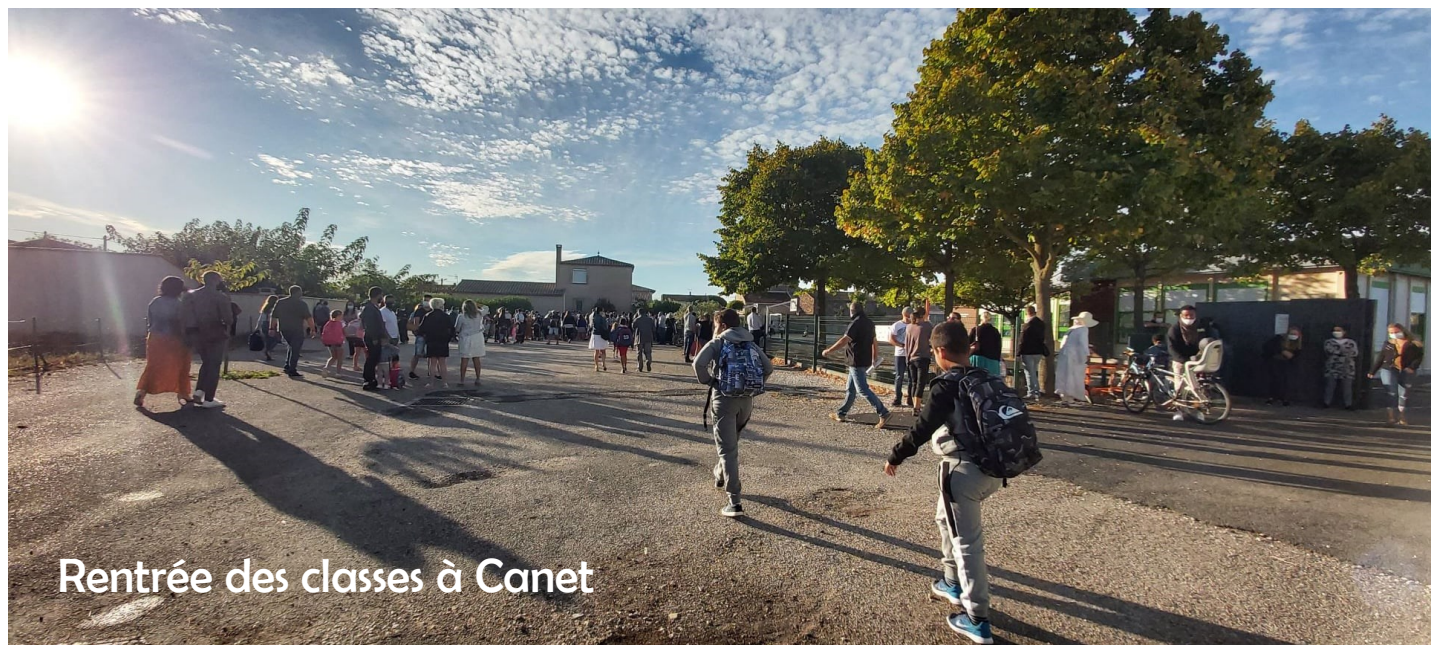


LA CAPE (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES)

L'association a renouvelé son bureau.

PRÉSIDENTE : Mme Célia HUET
TRÉSORIÈRE : Mme Rosaria COPPOLA
SECRÉTAIRE : Mme Amandine ROLLET

Tous nos souhaits de réussite pour la réalisation de leurs projets à venir.



Rentrée des classes à Canet

CÔTÉ BUDGET

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 Juillet 2020, s'est prononcé favorablement sur le Compte Administratif 2019 et sur le Budget primitif de l'année en cours 2020.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

L'exercice 2019 présente un excédent global de l'exercice de 92 225,83 €. Cette somme sera automatiquement reprise dans le budget 2020.

BUDGET 2020 :

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour l'année 2020.

Les impératifs dus à la COVID 19 (mise en place du nouveau Conseil Municipal en Juin 2020 entre autres) nous ont contraints à présenter le Budget 2020 soit 6 mois après le début de l'exercice.

FONCTIONNEMENT :

Les prévisions de recettes s'élèvent à 2 444 854€ pour une estimation de dépenses à 2 346 632€. Ces prévisions nous ont permis de prélever un excédent de 98 222€ pour financer nos investissements (autofinancement).

INVESTISSEMENTS :

Le montant total des dépenses et des recettes s'élève à 943 141€. Equilibre réalisé par un emprunt de 330 000€ dont le taux obtenu est de 0,71% sur 12 ans..

Le montant de la section d'investissements nous permet de réaliser de nombreux travaux sur la commune notamment l'aménagement de la route de Brignac ainsi que l'aménagement du parking de la poste entre autres.

SECURITE - PRÉVENTION

POUR LES USAGERS DU BUS

L'Adjoint en charge de la sécurité, en concertation avec Hérault Transport, a proposé de déplacer l'arrêt de bus initialement placé avenue Paul Demarne pendant la période des travaux du pont. Par conséquent, par souci de sécurité pour les usagers des lignes scolaires et régulières, l'arrêt se fera avenue de Paulhan face aux colonnes de tri jusqu'à nouvel ordre.

LUTTE CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE

Dans le cadre de la lutte contre la vitesse excessive dans notre ville, des études pour l'installation de coussins berlinois (ralentisseurs) est à l'étude. L'une des difficultés rencontrées est le lieu d'implantation qui reste à définir.

VILLE SOUS VIDÉOSURVEILLANCE

Le projet d'implantation de caméras sur la commune a été accepté par la préfecture. Ce sont donc 7 caméras qui seront prochainement installées aux 4 entrées/sorties de la ville ainsi que 3 dans l'agglomération. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le vandalisme et pour assurer la sécurité de tous les canétois. Il sera en partie subventionné par la Préfecture.



UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE

Sport, animations, festivités et jeunesse

La crise sanitaire actuelle et le confinement imposé, impactent l'activité des associations canétoises. Les Fêtes et les Manifestations ont du être annulées ainsi que les lotos. Un manque à gagner pour beaucoup d'entre elles. Nous comprenons la tristesse de certains adhérents et organisateurs mais il est important de privilégier la santé de tous.

CÔTÉ ANIMATION ET FESTIVITÉS

Les Canestivales 2020, prévues pour 7 dates et donc 7 concerts sur la Grand Place ont du être annulées et sont reportées en 2021.

De même pour tous les événements de la saison 2020, **10 ans de la fête de la bière**, le 1er week-end de juin, la **5ème édition de l'Intervillages La fête du 14 juillet**, et **La nuit du vin** 1er jeudi d'août.

BOUM DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves a organisé une boum à l'occasion du carnaval. Ainsi le 29 février, les enfants des écoles primaire et maternelle se sont retrouvés à la salle polyvalente. Un loto a également été organisé pour recueillir des fonds qui serviront à financer des sorties scolaires.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité finance le rachat de cartons de loto pour le renouvellement du matériel.

LE CONSEIL MUNICIPAL ALLOUE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CANÉTOISES.

Soucieux de soutenir le tissu associatif, les membres du conseil municipal ont attribué près de 30 000€ de subventions à 22 associations canétoises.

Cette décision a été motivée par la volonté de soutenir les associations de notre commune. Au-delà des obstacles rencontrés en cette période de crise sanitaire, il semble essentiel de préserver la vivacité de Canet et ainsi de soutenir les acteurs du lien social.

CÔTÉ SPORT

AS CANET

A l'As Canet, le président Christophe Sotiau se félicite du bon début de saison du club, mais ne cache pas son inquiétude face au contexte sanitaire actuel. « Sportivement, tous les voyants sont au vert, au niveau de l'école de foot comme chez les séniors. Nos U15 sont en passe d'accéder à la division 1, une première au club depuis 2012. Le stage organisé par le club pendant les vacances de la Toussaint a été une pleine réussite, grâce au soutien de nos licenciés, des parents et à l'investissement de nos éducateurs. En revanche, ce nouveau confinement, qui marque l'arrêt des compétitions, est un coup dur pour le club s'il venait à se prolonger dans le temps. Nous espérons donc retrouver rapidement tout le monde en pleine santé au bord des terrains. » A noter que l'As Canet a mis en place la vente de masques pour enfants à l'effigie du club à la boulangerie Le Panetol.

LE DÉCONFINEMENT AU TENNIS CLUB CANÉTOIS

Le 3 juin dernier a signifié le véritable déconfinement pour le Club de Tennis. Un vrai soulagement pour les dirigeants du club et surtout pour les adhérents qui multipliaient les appels pour la date de reprise.

Un protocole sanitaire a été mis en place par la Fédération Française de Tennis afin de permettre la reprise des cours : port du masque, gel Hydro alcoolique, nombre limité de personnes dans l'enceinte du club, club house fermé au public. Adultes et enfants se sont très bien adaptés à ces mesures sanitaires. Ils étaient tous ravis de se retrouver. Le tournoi interne a pu se terminer, et surtout le tournoi Michel REVEL qui a rassemblé 150 joueurs pendant 3 semaines.

UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE

Sport, animations, festivités et jeunesse

COMMÉMORATIONS

Les commémorations du 8 mai ont débuté par moment de recueillement . S'en est suivi un dépôt de gerbes aux 2 monuments aux morts de la commune pour le 75ème anniversaire du 8 mai 1945.



Les commémorations du 11 novembre se sont déroulées à huis clos en présence du Maire et des Adjoints.



ASSOCIATION ABEILLES-ENVIRONNEMENT-ÉCOLOGIE 34

Pour l'Association Abeilles Environnement Ecologie 34, les activités ont pu être en partie maintenues.

Pour les activités apicoles des autorisations spéciales ont été accordées aux apiculteurs. Notamment, le sauvetage d'essaims et colonies, souvent installés dans des lieux gênants comme les jardins, les cours et les cheminées. Engagée dans l'Environnement lors des événements culturels et de modules de formation, l'Association donne des informations sur les abeilles mellifères principalement l'abeille noire locale, c'est-à-dire française, contemporaine des dinosaures, qui a résisté à deux glaciations et, sur l'apiculture naturelle qu'elle pratique sur un rucher. Les informations portent également sur les abeilles solitaires, essentielles à la pollinisation, dont le xylocope, noir bleuté appelé communément « bourdon », qui pollinisent les légumineuses. Des nurseries sont fabriquées pour les aider à se reproduire. Il n'y a rien à craindre des abeilles solitaires, elles ne piquent pas.

L'Association intervient dans les écoles. Elle a également constitué un collectif éco citoyen qui procède depuis 4 ans au nettoyage des berges de l'Hérault de juin à octobre, le 1^{er} samedi de chaque mois.

Sa constitution varie selon les interventions, les membres et les stagiaires de l'association, les personnels techniques et tous les bénévoles de Canet et des communes voisines.

Quelques conseils utiles :

- 1- Lorsqu'un essaim est aperçu se posant sur une cheminée en état de fonctionnement, allumer un feu de végétation verte, en renouvelant l'opération si nécessaire durant plusieurs jours. La fumée dégagée fait généralement repartir l'essaim avant qu'il ne colonise la cheminée.
- 2- Lors du ramonage annuel, faire poser une grille amovible à mailles très fines sur la cheminée afin de permettre le nettoyage les années suivantes. Elle empêchera les abeilles de s'installer dans la cheminée.
- 3- Lorsque la cheminée ne sert pas ou plus, l'Association peut intervenir pour effectuer la pose d'un Placoplâtre au niveau du manteau de la cheminée pour empêcher les abeilles attirées par la lumière, d'accéder aux pièces d'habitation.
- 4- L'Association peut éliminer les nids de guêpes et de frelons et, transmettre ses techniques d'intervention sans produits chimiques.

UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE

Commerces et marchés

NOUVEAU : UN POISSONNIER SUR LE MARCHÉ DE CANET



Depuis le mois d'août ,
les produits de la mer viennent à nous grâce à
Sébastien Aliotti .

Au volant de son camion réfrigéré, et sous le
regard bienveillant du portrait de son grand
père, Mimo, il vient nous proposer des produits
de la mer venus tout droit de la criée de Sète.
Ancien chauffeur routier, Sébastien Aliotti a
choisi de retourner à l'école pour obtenir un CAP
Poissonnier au lycée maritime de Sète et vivre
de sa passion.

Vous le retrouverez tous les jeudis à partir de
7h15 et jusqu'à 12h30 sur la Grand-Place.

Vous pouvez commander par téléphone au
07.69.75.02.14, par mail
(seb.wersy13@hotmail.com) ou par Facebook
(Sébastien Aliotti)

LA FERME D'AMBIAS

C'est de l'Aveyron que
viennent Mathieu et Olivier
GINESTE. Ils gèrent
ensemble l'exploitation
familiale. Ils élèvent des

brebis, des cochons et des vaches dans le
respect des animaux et de l'environnement et
cultivent également leurs terres pour fournir
une alimentation naturelle à leurs bêtes.

Vous retrouverez sur le marché toutes sortes de
fromages, yaourts, caillés ou briques ainsi que
des plats cuisinés comme les tripes au vin blanc,
la daube ou encore le bœuf bourguignon.

Une production 100% française que nous
sommes heureux de compter parmi les étals
tous les jeudis.



RAPPEL

Les marchés du mardi et du jeudi matin
sont maintenus.

Les artisans et commerçants de Canet se
sont adaptés pour répondre à vos besoins
dans le cadre de la vente à emporter, la
livraison ou le drive.

Marchés des jeudi 24 et jeudi 31 décembre

A l'occasion des Fêtes de fin
d'année, les marchés des
jeudis 24 et 31 décembre 2020

seront ouverts toute la
journée jusqu'à 17 heures.

Le Père Noël sera présent le
jeudi 24 décembre pour le
plaisir des petits et des
grands.

CAMPAGNE « CANET MON VILLAGE PROPRE »

SENSIBILISATION AUX INCIVILITÉS

L'année 2020 est pour la municipalité le démarrage d'une campagne contre « LES INCIVILITES » engagement que nous avons pris pour les six prochaines années.

Parce que nous sommes liés les uns aux autres, attachés à notre commune, c'est ensemble que nous arriverons à combattre les incivilités qui empoisonnent notre quotidien.



Pendant la période estivale, nous avons pris en compte la fréquentation importante de population sur les bords de l'Hérault. C'est vrai, que nous avons la chance d'avoir sur notre commune un site exceptionnel, que bien des héraultais nous envient, le fleuve Hérault. Il traverse notre commune pour notre plus grande fierté, mais hélas on ne peut que constater le manque de considération aux gestes simples faits pour l'environnement.

Alors devant le manque de civisme de certains, nous avons :

- ⇒ Augmenté le nombre de poubelles
- ⇒ Ouvert un parking
- ⇒ Mis en place une signalisation pour le respect des lieux
- ⇒ Ramassé quotidiennement les poubelles (dès 6h du matin)
- ⇒ Fait un nettoyage 3 fois par semaine sur les plages

Nous avons alors constaté un mieux, même si tout n'a pas été parfait.



Mais voilà, encore bien d'autres gestes d'incivisme sont toujours à déplorer. Nous avons donc démarré début octobre, une campagne de propagande sur les thèmes les plus élémentaires. Nous espérons faire prendre conscience aux plus indisciplinés, que le bien vivre ensemble demande quelques efforts. Les gestes de civisme qui seront notre priorité, seront dans un premier temps, diffusés par affichage et publication :

- ⇒ sur les panneaux sucettes prévus à cet effet
- ⇒ sur les poteaux près des colonnes de tri
- ⇒ par Facebook sur le site de la Mairie
- ⇒ sur notre journal local



STOP AUX DÉCHETS



**La qualité de vie passe par
un espace public agréable**

CAMPAGNE CANET
MON VILLAGE PROPRE



Il s'agit de faire un rappel à la loi, pour les personnes peu soucieuses du respect de l'espace public. Seront concernés :

- Le ramassage des déjections canines
- Le devoir de rentrer les poubelles après le ramassage
- Le nettoyage de son « devant de porte »
- L'interdiction de déposer des encombrants aux abords des colonnes de tri
- Le respect des emplacements de stationnement
- l'interdiction de tout affichage sauvage.

Pour tous ces points, nous mettrons en œuvre notre bonne volonté à informer.

Au-delà du non-respect de ces consignes, qui sont nécessaires pour le bien vivre ensemble, nous verbaliserons les contrevenants.

POURSUITE DE NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT PROPRE

Dans le cadre de notre campagne « Canet mon village propre », nous avons mis en place 4 toutounettes.

En effet, beaucoup de nos concitoyens se plaignent à juste titre des déjections animales dans les rues et les abords du village qui nuisent à l'hygiène et la propreté des lieux.

Afin de remédier à ces nuisances et de responsabiliser les propriétaires d'animaux, la commune a investi dans des distributeurs de sacs. Des poubelles sont également à la disposition des « maîtres ».

N'oublions pas : ce n'est pas l'animal qui est responsable, mais son propriétaire.

Nous remercions donc toutes les personnes qui promènent leur chien de bien vouloir respecter l'Espace Public en utilisant les toutounettes que nous venons d'installer.

Emplacements :

- Grand Place
- Placet
- Parking de la Mairie
- Jardin d'enfants aux écoles

Nous espérons que cette opération emporte l'adhésion de tous.



STOP AUX CROTTES DE CHIEN



**Notre village n'est pas un crottoir !
Ce n'est pas le chien qui est sale,
c'est le maître.**

CAMPAGNE CANET
MON VILLAGE PROPRE



SOLIDARITÉ ET AIDE SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale

Le 3 août, le CCAS a accueilli les canétois qui se sont mobilisés pendant le confinement.

C'est au cours d'un apéritif très sympathique organisé par le CCAS et la municipalité que tous les bénévoles ayant participé à la confection des masques et à l'aide aux courses pendant le confinement ont pu se rencontrer.

Monsieur le Maire les a chaleureusement remerciés pour leur engagement pendant cette période particulièrement délicate et a tenu à souligner la grande solidarité qui a régné dans notre village.



Ateliers numériques

Le L.A.M. (Lieux d'Accès Multimédia) a organisé deux ateliers numériques animés par Andrélyne BERNABEU :

- le 12 février : la deuxième partie de la « pratique de Windows 10 »
- Le 4 mars 2020 : « Acheter sur le net »

Les deux ateliers ont réuni une douzaine de personnes à chaque séance.



BUDGET CCAS

Lundi 20 juillet 2020, le Conseil d'Administration du CCAS a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2019 qui présentait un résultat de clôture de 10 816,17 € pour la section de fonctionnement.

Les membres ont ensuite adopté le budget primitif 2020 qui s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 26 066,17€,
- Pour la section d'investissement à 4 000 €.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN À CANET

En début d'année, le Mammobile pour le dépistage du cancer du sein a été présent sur Canet.

Le 24 janvier, les femmes de 54 à 70 ans étaient invitées à s'y rendre toute la journée sans interruption. Munies d'une attestation de la Sécurité Sociale ou d'une invitation nominative, les canétoises ont pu effectuer leur contrôle. Rappelons que cette maladie touche 1 femme sur 8 en France et qu'une prise en charge précoce améliore significativement le pronostic.

Le 15 décembre 2020, vous avez pu retrouver le Mammobile à Clermont l'Hérault sur les Allées Salengro,



SOLIDARITÉ ET AIDE SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale

Moyens mis en place contre l'isolement des personnes fragiles

Depuis le nouveau confinement décrété par l'Etat, le CCAS a mis en place un dispositif de Veille contre l'isolement Social des personnes Âgées (VISA) ; Le principe est d'apporter une réponse de 1^{er} niveau aux besoins essentiels des personnes isolées.

La mairie possède un registre communal des personnes vulnérables, Nous incitons les personnes isolées qui ne seraient pas inscrites de bien vouloir le faire auprès du CCAS. Les agents peuvent ainsi contacter les personnes isolées et évaluer leurs besoins.

Nous rappelons que les permanences du CCAS sont assurées le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Prise de rendez-vous au **04 67 88 91 40**.

Le gouvernement a mis en place une ligne d'écoute COVID au 0 800 130 000.

Vous trouverez en mairie la liste des nombreux commerçants et artisans canétois qui restent à votre disposition pour vos achats de 1^{ère} nécessité durant cette période de crise sanitaire.

Un service d'aide aux courses est disponible au **06 89 42 94 20**. Pour toute autre demande d'aide alimentaire merci de contacter le CCAS au **04 67 88 91 40** ou le Service Territorial des Solidarités (STS de Clermont-L'Herault) au **04 67 67 43 60**.

Pour vous aider dans vos démarches en ligne, vous trouverez des conseils et tutoriels sur la plateforme gouvernementale www.solidarite-numerique.fr. Le LAM de Canet reste également à votre disposition par mail à l'adresse suivante lam34canet@gmail.com.

Nous souhaitons rappeler qu'il est important de prendre soin de vous et de continuer à vous soigner pendant ces périodes de confinement. Pensez à renouveler vos ordonnances et à appliquer les gestes barrières. Le cabinet médical de Canet est joignable au **04 67 44 57 95**.



NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE À RETENIR :

- Numéro d'urgence de la police et de la gendarmerie : **17**
- Urgence hébergement : **115**
- Violences conjugales : **3919**
- Violences familiales : Depuis le 1er avril, le **114** est un nouveau numéro pour envoyer un message d'alerte par SMS. Pensez à donner l'adresse de votre domicile. SMS gratuit
- Allo Enfance en Danger : **119** (appel gratuit, 7j/7, 24h/24)
- Si vous êtes victime ou témoin de maltraitances à l'encontre d'une personnes âgée ou en situation de handicap, signalez-les : au **39 77**

CENTRE DE TESTS COVID -19

Un centre de dépistage test rapide antigénique à Canet a ouvert ses portes lundi 9 novembre. Il se trouve dans les locaux de l'ancienne poste. L'entrée se fait à l'arrière du bâtiment (côté parking de la Mairie).

Le centre est ouvert de 14h à 17h30 les lundi, mercredi et vendredi sans rdv et sans prescription médicale.

Ce dépistage s'adresse à toutes les personnes qui n'ont pas été désignées comme « cas contact » par la Sécurité Sociale et aux personnes de moins de 65 ans ayant des symptômes depuis moins de 4 jours et ne risquant pas de développer une forme grave de la COVID-19.

Ce centre de test a été mis en place par l'association Santé Soins Val d'Hérault, présidée par le docteur Cammal.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes du Clermontais vous informe sur son actualité et les projets communautaires à venir, pour que vous puissiez suivre de plus près les actions menées ! Ce premier numéro vous présente succinctement ce qu'est l'intercommunalité, son historique, les membres de son bureau et son exécutif pour ce nouveau mandat.

QU'EST-CE QUE ?

Une Communauté de communes est un « Établissement public de coopération intercommunale » (EPCI) qui a pour objectif d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement d'un territoire. Les communautés de communes ont été créées par la loi du 6 février 1992, dont les dispositions ont été reprises dans le Code général des collectivités territoriales.

HISTORIQUE DU CLERMONTAIS

En 1991, 8 communes se sont regroupées pour favoriser le développement harmonieux et durable du Clermontais au sein d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) appelé District du Clermontais.

En 2001, avec la création de la Communauté de communes du Clermontais, un nouveau pas est franchi en passant d'une intercommunalité de services à une intercommunalité de projets. Progressivement, 12 nouvelles communes y ont adhéré et de nouvelles compétences ont été transférées.

La Communauté de Communes du Clermontais assure depuis de nombreux services quotidiens à sa population et prépare l'avenir du territoire.

Comme d'autres Communautés de communes, elle exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et par leurs statuts.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes est administrée par le conseil communautaire. Chaque commune dispose au minimum d'un siège. Il s'agit de l'organe exécutif délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il est en charge d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

Le conseil communautaire du Clermontais est composé de 45 conseillers communautaires représentant les 21 communes membres.

Liste des 21 Maires de la collectivité :

ASPIRAN : Monsieur Olivier BERNARDI

BRIGNAC : Madame Marina BOURREL

CABRIÈRES : Madame Myriam GAIRAUD

CANET : Monsieur Claude REVEL

CEYRAS : Monsieur Jean-Claude LACROIX

CLERMONT L'HÉRAULT : Monsieur Gérard BESSIÈRE

FONTÈS : Monsieur Olivier BRUN

LACOSTE : Monsieur Marc CARAYON

LIAUSSON : Monsieur Alain SOULAYROL

LIEURAN-CABRIÈRES : Monsieur Jean-Philippe OLLIER

MERIFONS : Madame Sophie COSTEAU

MOURÈZE : Monsieur Serge DIDELET

NÉBIAN : Monsieur Francis BARDEAU

OCTON : Monsieur Bernard COSTE

PAULHAN : Monsieur Claude VALÉRO

PÉRET : Madame Isabelle SILHOL

SALASC : Monsieur Jacques ARRIBAT

SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ : Monsieur Joseph RODRIGUEZ

USCLAS D'HÉRAULT : Monsieur Christian RIGAUD

VALMASCLE : Monsieur Géraud VALENTINI

VILLENEUVETTE : Monsieur Jacky PEREZ

LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

Claude Revel, Maire de Canet, a été élu Président de la Communauté de communes du Clermontais au cours du conseil communautaire du mercredi 15 juillet 2020. Il est épaulé par 10 vice-présidents (es), élus le 15 juillet 2020 également. Chacun anime une commission thématique sur délégation donnée par le Président.

Les membres du bureau préparent les conseils communautaires et se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour examiner les dossiers. Les vice-présidents (es) peuvent bénéficier de délégations de signatures pour certains actes administratifs.

BUREAU : COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF

Liste des 10 Vice-Présidents de la collectivité :

Francis BARDEAU

Maire de Nébien

1er Vice-Président en charge des Ressources Humaines et des Finances

Marie PASSIEUX

Conseillère Municipale Clermont l'Hérault

2e Vice-Présidente en charge de l'Habitat, Bourgs centres et Cœurs de villes

Claude VALÉRO

Maire de Paulhan

3e Vice-Président en charge de la Culture et du Patrimoine

Isabelle SILHOL

Maire de Péret

4e Vice-Président en charge de l'Environnement, de la Biodiversité et du Développement durable

Bernard COSTE

Maire d'Octon

5e Vice-Président en charge du Tourisme et des Activités de Pleine Nature

Olivier BRUN

Maire de Fontès

6e Vice-Président en charge du Développement économique



Gérald VALENTINI

Maire de Valmascle

7e Vice-Président en charge des Travaux et des Services techniques

Myriam GAIRAUD

Maire de Cabrières

8e Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance et Jeunesse

Olivier BERNARDI

Maire d'Aspiran

9e Vice-Président en charge de l'Urbanisme et des Perspectives territoriales

Joseph RODRIGUEZ

Maire de Saint-Félix-de-Lodez

10e Vice-Président en charge de l'Eau et de la Gemapi



Le 5 mars, découverte de l'autohypnose

Grâce au Foyer Rural qui a organisé la conférence animée par Fabrice Turbot, nous avons pu découvrir l'autohypnose. Cette pratique encore confidentielle a attiré les canétois venus échanger à ce sujet.



Du 6 au 8 mars, les Femmes à l'honneur

En mars dernier, l'association ARCA a organisé une exposition sur « les Femmes qui ont marqué Montpellier » et une conférence sur « les Femmes et le Vin » animée par José Cazes.



Le 7 mars, Djamel Djenedi s'est produit au Théâtre'O'Pont

Ayant travaillé quelques années à la Cave coopérative, Djamel Djenedi garde un bon souvenir de notre commune. C'est pourquoi il est venu nous présenter son nouvel album « De Sète à Alger ». Au son de la guitare, du chant, de l'accordéon ou encore des percussions, ce passionné de Brassens s'empare de ses chansons en les réinterprétant en Chaâbi ou en langue arabe.



Reprise du théâtre Le Sillon et présentation de la saison à Canet

Après quelques mois d'interruption forcée, la saison théâtrale a repris. Un lancement de saison itinérant et festif ! À Canet le 18 septembre dernier, nous avons pu découvrir BARRUT, une troupe de chants polyphoniques occitans, composée de 3 femmes et 4 hommes. Ils ont chanté au rythme des tambours pour le plus grand bonheur des Canétois.

BARRUT, UNE BÊTE COMPOSÉE DE 3 FEMMES ET 4 HOMMES

Comme ils aiment se présenter, cette bête chante une musique entière en occitan. Accompagné de tambours, ce son à la fois massif et délicat fait pleurer parfois au travers de ces chants polyphoniques.

Nous avons eu la chance de les avoir en représentation à Canet où ils ont chanté pour nous.

Leur prochain album *La part de l'orage* enregistré en novembre 2019 sortira en Février 2021.



A venir

Nous avons reçu plusieurs demandes d'expositions.

Compte tenu de la situation actuelle, nous ne pouvons pas organiser d'événements.

Toutefois nous gardons vos demandes et re-viendrons vers vous dès que cela sera possible.



Les naissances

Mia FONSECA	16 novembre 2019
Sidney SABLOS	18 novembre 2019
Elise MAFFRE	30 novembre 2019
Marley BAPTE	01 décembre 2019
Even RENAULT	17 décembre 2019
Iris HOTEPLIN	17 janvier 2020
Alba FLIPO	25 janvier 2020
Juliette SALEIL LICHTLE	27 février 2020
Gabriel BOUKABOUS	09 mars 2020
Léo INIESTA	13 mars 2020
Myla MALAVIALLE	20 mars 2020
Emy CHAMBON	02 avril 2020
Noah CHAMBON	02 avril 2020
Ambre SCHMITT	15 mai 2020
Baptiste ROUSSILLON	23 mai 2020
Louison FOURNIER	26 mai 2020
Louna DESRIER ALEXANDRE	10 juin 2020
Nataël GUIN CARIELLO	13 juin 2020
Baptiste POLOMACK	26 juin 2020
Léo CAVELIER	20 juillet 2020
Théo REY	20 juillet 2020
Léana TOMAS	07 septembre 2020
Loïs SAURET	11 octobre 2020

ENVIRONNEMENT

Opération « mon arbre 2020 »

Dans le cadre de l'opération « MON ARBRE » et depuis maintenant plusieurs années, la municipalité a pris l'initiative de planter un arbre pour symboliser la naissance d'un enfant Canétois.

Pour l'année 2020, 30 arbres ont enrichi les espaces verts de notre commune. A cette occasion, nous aurions dû recevoir parents et enfants, afin de leur remettre le certificat de parrainage qui leur revient.

Pour cette année et compte tenu des circonstances particulières dûes au confinement, cette cérémonie n'a pas eu lieu, nous en sommes désolés.

Rappelons que dans le cadre de cette opération « Une naissance, Un arbre » chaque bébé Canétois, participe à la restauration et à la préservation de notre environnement.

Depuis le début de notre engagement, 455 arbres ont trouvé place dans notre commune. Un reboisement qui contribue à améliorer notre cadre de vie.



Mariages

Justine MARTIN et Valentin BARBE.....	le 22 août 2020
Sandrine ROUSSE et Maxime CHAPUIS.....	le 5 septembre 2020
Stéphanie COTTALORDA et Fabien LABE.....	le 26 septembre 2020

Décès

Paul LOUBIERE,.....	le 20 décembre 2019
Robert OLIER, à l'âge de 90 ans.....	le 26 décembre 2019
Fernand LABELLE, à l'âge de 82 ans.....	le 4 janvier 2020
Daniel MOUSSOT, à l'âge de 75 ans.....	le 2 mars 2020
Bernard PATRAC, à l'âge de 78 ans.....	le 6 mars 2020
Lucette GARCIA, née MARTIN, à l'âge de 75 ans.....	le 8 mars 2020
Bernard FULCRAND,.....	le 28 mars 2020
Josepha GARCIA, à l'âge de 103 ans.....	le 8 avril 2020
Rose GRANCI, à l'âge de 86 ans.....	le 11 avril 2020
Maurice SABOT.....	le 16 avril 2020
Emmanuel SERIN, à l'âge de 46 ans,.....	le 5 juin 2020
Paulette DESSILLA, née ALBERT, à l'âge de 89 ans.....	le 16 juin 2020
Catherine DUMOULIN, née SEGURA, à l'âge de 86 ans.....	le 16 juillet 2020
Annie CARRISSON, née GARCIA, à l'âge de 67 ans.....	le 14 août 2020
Annie MATAN, née MICHOT, à l'âge de 74 ans.....	le 19 août 2020
Marie-Aline VIC, à l'âge de 76 ans.....	le 14 septembre 2020
Jean-Marie FULCRAND.....	le 24 septembre 2020
Manuelle MATHIEU, née BAPTISTE, à l'âge de 85 ans.....	le 6 octobre 2020
Jean-Louis DESSILLA, à l'âge de 73 ans.....	le 13 octobre 2020
Jean-Pierre BONDROIT, à l'âge de 82 ans.....	le 27 octobre 2020

RAPPEL : Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée. Les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches. En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître une naissance, un mariage ou un décès dans la rubrique Etat Civil du journal municipal Canétois merci de le signaler en Mairie. Un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis.

Calendrier de collecte des ordures ménagères

CANET

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Uniquement pour le village					
de 4h à 11h					
Uniquement pour le centre ville - Quartier des Barrys					
de 4h à 11h					
Uniquement pour les écarts (campagnes et villas isolées)					
de 4h à 11h					

En cas de jour férié, les bacs sont collectés le lendemain. Lorsque le jour férié est un vendredi, les bacs sont collectés le lundi qui suit.

N'oubliez pas de sortir les bacs la veille au soir au point de rassemblement « PR » le plus proche de chez vous, pour qu'on puisse les collecter dans la nuit et de les rentrer après notre passage. Merci.

Plus d'informations sur la collecte :

Communauté de communes du Clermontais
Service collecte des ordures ménagères
Quartier de la Gare - chemin des Moulins
34800 ASPIRAN

Tel : 04 67 96 16 27 - Fax : 04 67 88 18 02

www.cc-clermontais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

SERVICES PUBLICS

La Mairie

Rue de la poste 04 67 88 91 40

Du lundi au jeudi :

8h30-12h00 et 13h30-17h30

(17h le vendredi)

La Poste

Dans les locaux de la Mairie

Du lundi au jeudi :

9h - 12h00 et 13h30-17h

(16h30 le vendredi)

Levée du lundi au vendredi à 11h30

La crèche Intercommunale « La Ritournelle »

85 chemin du Pompage 04 67 88 23 97

RECENSEMENT

Au vue de la situation sanitaire actuelle, l'enquête de recensement qui devait démarrer courant janvier 2021 est reportée à 2022.

Déchèterie



Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46 www.syndicat-centre-herault.org

Jours et heures d'ouverture

Ouverte
du mardi au samedi
9h00 à 12h00
14h00 à 17h15

Fermée lundi, dimanche et jours fériés

Service payant pour les professionnels.

La déchèterie gros véhicules d'Aspiran accueille les véhicules de plus de 2 m de hauteur (service payant ouvert du lundi au vendredi).



Déchèterie Aspiran

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



LES DÉCHETS REFUSÉS DANS NOS DÉCHÈTERIES



ASSOCIATIONS CANÉTOISES

Abeilles Environnement Ecologie 34	06 87 35 19 28
Président : Jean-Claude COUTAREL	abeilles.ee34@gmail.com
Anciens Combattants	06 31 61 30 76
Président : Jacques BORE	
ARCA	06 61 74 74 45
Présidente : Christiane FULCRAND	christiane.fulcrand@orange.fr
Arts et Loisirs	06 46 74 47 01/04 67 96 75 47
Présidente : Michèle GALY	michelegaly03@gmail.com
Secrétaire : Marie-Thérèse BOULENC	
A.S. Canet	06 19 30 71 21
Président : Christophe SOTIAU	
Secrétaire : Yannick BAUDOUIN	ybaudoin34@gmail.com
Canet Animations	06 17 36 53 56
Secrétaire : Monique JOUVE	canetanimations34@gmail.com
Canet Association de Parents d'Élèves	06 15 61 26 21
Présidente : Célia HUET	cape34800@gmail.com
Canet d'As	06 42 79 27 01
Présidente : Chantal FRADIN	04 67 96 85 97 (uniquement jeudi soir)
Canet Poker	
Présidente : Florence FRERE	villateau.florence@neuf.fr
Cœur de Scrap	06 78 28 80 60
Présidente : Dany TISSOT	
Secrétaire : Christine CABELLO	christine.cabello@orange.fr
Comité des Fêtes	06 25 46 66 15
Président : Brice MALAVIALLE	comitedesfetesdecanet@hotmail.com
Secrétaire : Mathieu FULCRAND	
DMF 34 : Mieux connaître la Dyspraxie	06 76 5 87 08/06 25 79 18 51
Présidente : Michèle GRANADO	dmfherault@gmail.com
Secrétaire : Sandrine LAFONT	
Fanfare de Canet	06 13 59 73 46/07 50 48 89 95
Président : Claude LOUBIERE	lafanfaredecanet@gmail.com
Secrétaire : Amandine ROLLET	
Foyer Rural	04 67 88 77 41
Présidente : Nicole KOLODY	canet.foyer-rural@orange.fr
La Boule Atomique Canétoise	07 82 10 16 27
Président : Franck CARLA	mikamalgache@laposte.net
Secrétaire : Mickaël MARTINEZ	
La Compagnie des Canetons	06 64 20 04 81
Secrétaire : Pascale BROSSE	canetons34@gmail.com
Les Pêcheurs Vallée d'Hérault	06 02 59 42 99
Président : Arnaud MOULS	pecheursval@gmail.com
Le Perdigal Canétois	07 50 48 20 54
Président : Victor FAVIER	victor.favier.brignac@gmail.com
Occitanie-Rando	06 50 30 45 89
Président : Frédéric DESENZANI	contact@occitanie-rando.fr
Plus belle la vie	06 14 71 42 28
Présidente : Brigitte PAQUET	plusbellelaviecanet@gmail.com
Correspondante : Christiane PAQUET	
Tennis Club	04 67 88 07 21
Président : Sébastien COUVERT	tc.canetois@gmail.com
Théâtre O'Pont	06 62 71 59 56/09 71 48 43 95
Animatrice : Corinne CASABO	theatropont@hotmail.com
VTT Canet Loisirs	06 88 63 72 42
Correspondant : Erick SERVEN	vttcanetloisirs@free.fr
Correspondantes MIDI LIBRE	
Anabella GUERIN - bella.guerin@sfr.fr	06 07 49 70 56
Eva THIEBAUT - eva.tb1@gmail.com	07 76 78 14 78

NUMÉROS UTILES

ÉCOLES

École élémentaire « Les Oliviers » 04 67 96 82 65
Avenue du capitaine Fulcrand

École maternelle « Les Canaillous » 04 67 96 88 38
Chemin du pompage

Cantine scolaire / Garderie 04 67 44 56 01

PES Pôle Éducatif et Sportif 04 67 88 66 32
145 avenue du capitaine Fulcrand

SANTÉ

Pharmacie Neyrac Santapau 04 67 96 70 61
552, avenue du Commandant Paul Demarne

Energétique Chinoise
DUTERQUE Pascale 06 01 63 42 75
GAUCHER Anne Sylvie 06 14 12 72 81

Hypnose
JARDIN Valérie 06 13 50 05 33
MENAGER Christine 06 86 00 34 85

Infirmières CANET - *Villages alentours*
ANTUNES Marie-Hélène 04 67 88 11 87
BENARD Bénédicte 06 63 72 82 49
BENMANSOUR Rajae 06 74 26 86 22
BRAUN Carole 06 74 36 35 79
DE PARSEVAL Ségolène 06 69 65 01 69
DELVAL Jérôme 06 78 86 20 47
DESSILLA Marie-Claude 04 67 96 84 55
FAVIER Monique 04 67 96 74 23
GERBAULT Laurence 06 74 14 01 42
GINISTY Brigitte 06 15 77 18 33
GRAELL Sandrine 06 37 69 05 30
LACALMONTIE Delphine 06 87 19 88 28
LICHTLE Corinne 06 24 77 47 61
PAGES Laure 06 37 69 05 30
PENE-CONGRAS Nathalie 04 67 88 75 80
POUTREL Sylvie 06 24 75 64 64
SOTIAU Céline 06 70 21 27 19
WOLFF Ludivine 06 37 69 05 30

Kinésologue
MARAVAL Stéphanie 06 82 05 25 15

Kinésithérapeutes
AZEMA Stéphane 04 67 96 74 72
COURVOISIER Lionel 04 67 88 74 14
MONTEIRO Raquel 04 67 96 74 72
PIMENTA Vera 04 67 96 74 72
VALLE Karine 04 67 96 74 72

Médecins
CAMMAL François 04 67 44 57 95
DELMAS Sylvain 04 67 96 70 40
TUR Christian 04 67 96 89 41

Naturopathe
DUCHENNE Danielle 06 12 56 70 24

Orthophoniste
DE PARSEVAL Marthe-Marie 04 67 96 81 40

Ostéopathes
FITOUSSI Elsa 04 67 88 73 44 (cab.médical) 06 16 80 05 88

Psychologue clinicienne
CALTABIANO Rosaria 06 01 63 42 75
ZIMMER Lydia 06 69 62 55 46

Sophrologie
GORMAND Caroline 06 26 41 30 14

Autres

Taxi
LLABADOR Philippe 06 09 37 85 25



Transaction
Gestion Locative avec
Assurance des Loyers
Impayés

ATOUT IMMOBILIER

www.atout-immobilier.com

☎ **04.67.88.12.88**

☎ **04.67.88.06.87.**

email : immo.atout@gmail.com

**LA PÂTISSERIE
DU CŒUR**
Charlotte Lallemand
552 bis avenue Paul Demarne
34800 Canet
07 57 42 98 12
lopatisserie.ducoeur@gmail.com

**CANET
RAMONAGE
34**

Ramonage
Cheminées et Poêles
Chaudières Gaz / Fioul
Debistrage
Test d'étanchéité

☎ **04 99 91 20 66**
☎ **06 75 78 49 21**
476, Chemin des Grenadiers
34800 CANET

TAXI CANET

148, Route de Brignac 34800 CANET
Transports Assis Médicalisés

Rayons, chimiothérapie, dialyse, consultation, rééducation, etc ...

7/7 Agréé toutes caisses maladies **24/24**

Tél : 06 09 37 85 25 - 06 75 23 80 50

Commune autorisation : CANET

CAFÉ DE LA PLACE

 **34800 CANET**
Tél. 04 67 96 70 12

A MA BULLE DOG
Salon de
Toilettage Canin
06.38.22.78.75.
190, Chemin du Bois d'Andrieu
34800 CANET
f **A MA BULLE DOG**

LG RENOV
Petite maçonnerie; faïence; menuiserie;
placo et divers travaux
Mob 1: 06 09 52 28 86 / Mob 2: 06 89 79 94 41
lgrenov346@gmail.com
158 chemin de la sablière 34800 CANET

MULTIXSERVICES
Installations - Dépannages
HABERT Patrick
ELECTRICIEN
CANET
06 08 02 20 57

A 'Mains' Ets
Votre atelier beauté
Spécialiste Éclairage
Spécialiste Ongulaire
Spécialiste de
Une Pose Sur Pose...

**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**
Florent Boulenc
Construction - Gros Œuvre - Neuf et Renovation - Couverture
Zinguerie - Carrelage - Pose de Plaques de Plâtre
06 82 83 85 99

Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagnie
04.67.96.36.53
1 rue Doyen René Gosse
34800 Clermont l'Hérault

FreeDom
Libérez-vous du quotidien
www.free-dom.fr

GAUTREAU LAURENT
ZA de St Geniès
400 chemin du Rieu - 34800 CANET
Menuiserie
MG BOIS
mg.bois@orange.fr
Tél. 04 67 96 01 88

Éric LEIGNADIER
GIGNAC CONTRÔLE
☎ **04 67 57 95 25**
ZAE La Croix 34150 GIGNAC
(Derrière Intermarché)
AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



L'Echo des Jardins

Arnaud Moulis

Votre entrepreneur du Paysage
Vous propose tout l'entretien de votre jardin

Taille, tonte, débroussaillage

ainsi que l'aménagement de vos extérieurs

Plantations, arrosage, gazon



**Pour tout renseignement,
devis ou conseil
contactez moi au :**

Tél. 06 12 02 51 05 - lechodesjardins@laposte.net

Brin d'Herbe
Artisan Fleuriste

Commandez par Payez par

162, Grand Rue 34800 Canet
04 67 88 77 40

JLD **Jean Luc DELAPORTE**

ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CLIMATISATION

**Tous travaux d'Electricité, Plomberie,
Climatisation & Chauffage**

Neuf & Rénovation

34, Grand Rue - 34800 CANET - ☎ 06 77 80 88 57

Christophe LEMOINE
EURL Peinture & Décoration

**Rénovation d'appartement – Kitchenette
Peintures - Décorations – Plâtrerie
Revêtement Sols et Murs – Faïence
Vitrification - Aménagement d'intérieurs**

23 rue de la Lucque - ZA la garigue Bureau : 04.67.44.86.60
34725 ST ANDRE DE SANGONIS Port : 06.50.94.29.36
www.lemoine-peinture.com lemoine.peinture@hotmail.fr

Yoann GONTHIER
Artisan Electricien

06 45 64 44 64
gonthier.yoann@orange.fr
43 rue de la villette - Canet

GTH'Elec
Électricité générale neuf et rénovation

MACONNERIE GENERALE
TOUS TRAVAUX
NEUF / RENOVATION

WWW.ARCHITEK.PRO
sarl.architek@gmail.com

0467447591 / 0666823667

GARAGE AUTOMOBILE CANETOIS
S.A.R.L.

Ludovic Meilhac

Mécanique toutes marques

Rte de Clermont 34800 CANET Tél/Fax : 04 67 444 186
garageautocanetois@9business.fr

Pépinière
Pages D.

**ARBRES - FLEURS - PLANTS de LEGUMES
PLANTATIONS**

VENTE AUX PARTICULIERS

Route de CANET - direction BRIGNAC - CLERMONT L'HLT

Tél : 04 67 96 18 94

Denis Soulairol
Carreleur

Neuf Rénovation

Tous Travaux Carrelage

04 67 88 16 99 **06 11 28 77 38**

Imprimerie
Création
**COMBES
& HUND**

Imprimé sur du papier 100 % recyclé

